LA NR
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE
www.lnr-dz.com
Quotidien d'information indépendant - N° 7244 – Jeudi 23 décembre 2021 - Prix : 10 DA

SAID CHANEGRIHA

«Le peuple algérien ne concède à sa souveraineté nationale aucun substitut, quel qu'en soit le prix»

p.4

FADLI FAIT LE BILAN DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE DE LA BANQUE D'ALGÉRIE

L'Algérie face au «grand» défi de la stabilité financière

© Photo : D.R

Le rythme d'évolution de la finance nationale est actuellement insuffisant pour répondre aux enjeux des secteurs économiques ainsi que celui de la mise en œuvre du Plan de la relance économique qui n'a pas eu le soutien financier souhaitable à cause de la crise sanitaire et la chute des cours du pétrole qui ont fortement affecté les finances publiques, déjà souffrantes. C'est grâce à l'intensité des mesures d'urgence prises par les autorités et la Banque d'Algérie (BA) que le « naufrage financier » a été évité, permettant ainsi au Gouvernement de remettre en perspectives ses objectifs initiaux, fixés dans ce plan de relance, qui devra désormais tenir compte du chemin parcouru par le secteur financier depuis 2017 (actionnement de la planche à billets) pour se remettre sur pied, tout en étant à l'avant-garde.

p.2

EXPORTATIONS ALGÉRIENNES DE SERVICES

Plus de 3 milliards de dollars en 2020

p.3

LE MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE, BRAHIM MERAD

La situation de 100 unités productives «régularisée»

p.3

MALGRÉ LES DIRECTIVES MULTIPLES DU MINISTRE DE LA SANTÉ

Des structures de la santé continuent de refouler des malades

p.4

Chiffre du jour

Accidents de la route : 49 morts et 180 blessés entre le 12 et le 21 décembre

LE VACCIN CORONAVAC

Produit à Constantine ,il sera commercialisé dans "quelques semaines

Le vaccin anti-covid, CoronaVac, produit par le groupe Saïdal en partenariat avec le laboratoire chinois Sinovac, sera commercialisé dans «quelques semaines», selon l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP). «Dans le cadre du projet de fabrication par le groupe Saïdal du vaccin anti-Covid, avec l'accompagnement du groupe chinois Sinovac, ce vaccin est bel et bien fabriqué et répond aux normes internationales», a indiqué à la presse, le directeur de l'ANPP, M. Kamel Mansouri.

2021

La crise humanitaire continue de s'aggraver dans plusieurs pays

La persistance de certains conflits armés, la multiplication d'évènements climatiques extrêmes et les conséquences de la pandémie de Covid-19 ont provoqué plus d'une vingtaine de crises humanitaires dans le monde en 2021, au moment où les besoins ne cessent d'augmenter. Les chiffres sont alarmants selon l'ONU qui considère que 274 millions de personnes nécessitent une aide humanitaire urgente, soit un individu sur 33 dans le monde.

CONSEIL DE LA NATION

Séance plénière jeudi consacrée aux questions orales

Le Conseil de la nation tiendra aujourd'hui à partir de 10h00 une séance plénière consacrée aux questions orales adressés aux membres du gouvernement, a indiqué mercredi un communiqué de la chambre haute du Parlement. Les questions au nombre de 11 seront adressées aux ministres de la Formation et de l'Enseignement supérieur, de l'Industrie, des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique, du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et de l'Environnement, précise-t-on de même source.

Fadli fait le bilan de la politique monétaire de la Banque d'Algérie

L'Algérie face au « grand » défi de la stabilité financière

Le rythme d'évolution de la finance nationale est actuellement insuffisant pour répondre aux enjeux des secteurs économiques ainsi que celui de la mise en œuvre du Plan de la relance économique qui n'a pas eu le soutien financier souhaitable à cause de la crise sanitaire et la chute des cours du pétrole qui ont fortement affecté les finances publiques, déjà souffrantes.

Le déficit de la balance commerciale est passé de 10,504 milliards de dollars à fin septembre 2020 à 1,571 milliard de dollars à fin septembre 2021. (Photo : D.R)

C'est grâce à l'intensité des mesures d'urgence prises par les autorités et la Banque d'Algérie (BA) que le «naufrage financier» a été évité, permettant ainsi au Gouvernement de remettre en perspectives ses objectifs initiaux, fixés dans ce plan de relance, qui devra désormais tenir compte du chemin parcouru par le secteur financier depuis 2017 (actionnement de la planche à billets) pour se remettre sur pied, tout en étant à l'avant-garde.

Lors d'une rencontre entre la Banque d'Algérie et les banques et établissements financiers, avant-hier, le gouverneur de la Banque d'Algérie, Rosthom Fadli est revenu sur la politique monétaire mise en œuvre pour sauver les banques nationales en crise de liquidité et maîtriser l'offre de la monnaie.

Mais aussi soutenir le dinar en chute libre depuis plusieurs mois. Sa valeur a glissé « en moyenne durant les 11 premiers mois de l'année 2021, de 6,21% contre le dollar américain par rapport à la même période de l'année précédente où les cours enregistrés étaient de 134,7387 USD/DZD en 2021 et de 126,3681 USD/DZD en 2020, alors que face à l'euro, le dinar algérien s'est déprécié de 10,38 % en termes de moyenne des 11 premiers mois de 2021 par rapport à la même période de l'année précédente où les cours enregistrés sont de 160,0275 EUR/DZD en 2021 et de 143,4207 EUR/DZD en 2020 », a indiqué M. Fadli. Un taux aussi supérieur à celui planifié dans la LF 2021 qui prévoit une baisse annuelle du taux de change du dinar de 5%.

Cette dépréciation aura un impact conséquent sur la valeur des réserves de changes, hors or, qui ont, selon le gouverneur de la BA atteint « 44,724 milliards de dollars à fin septembre 2021 grâce à un fort recul du déficit de la balance commerciale », soit grâce à la baisse des importations et la hausse des exportations. Selon le même intervenant, « la valeur totale des exportations des hydrocarbures a enregistré une forte hausse de 57,3 %, passant de 14,868 milliards de dollars à fin septembre 2020 à 23,387 milliards à fin septembre 2021 », précisant que « le déficit de la balance commerciale est passé de 10,504 milliards de dollars à fin septembre 2020 à 1,571 milliard de dollars à fin septembre 2021 ».

Cependant, malgré la contraction du déficit de la balance des paiements les 11 premiers mois de l'année, le déficit budgétaire devrait augmenter, selon les prévisions de la LF 2022, à plus de 4 100 milliards DA à cause de la forte hausse des dépenses publiques.

D'où la mise en place de nouvelles mesures d'urgence pour soutenir les investissements et l'économie nationale afin d'accélérer la transition économique et le rétablissement des équilibres financiers et économiques. C'est l'objectif des mesures macroprudentielles prises par la BA qui a affecté 2.100 milliards de dinars pour le refinancement des banques commerciales en crise de liquidité.

Cette affectation a aidé à améliorer la liquidité globale des banques qui « est passée de 632,3 milliards de dinars à fin décembre 2020 à 1.485,6 milliards de dinars à fin novembre 2021», selon les chiffres communiqués par M. Fadli, expliquant cette amélioration par les mesures d'allègement « des dispositions prudentielles prises pour desserrer l'étau autour des banques et établissements financiers en crise. Toutes ces mesures ont été aussi prises dans l'objectif de réduire le taux de l'inflation qui a dépassé 9% au mois d'octobre 2021, en raison de la hausse des prix à la consommation et les prix de production qui se heurtent depuis le début de la crise sanitaire au problème d'approvisionnement en matières premières. C'est aussi la raison du maintien de la BA de sa politique monétaire. Le gouverneur de la Banque d'Algérie a dressé un bilan en demi-teinte de l'année financière 2021. Des chiffres plutôt inquiétants qui font que certains des objectifs fixés en 2019 peuvent paraître aujourd'hui difficiles à réaliser. C'est un défi de taille à relever dès 2022 par les autorités qui disent « prêtes à faire bouger les lignes en prenant en compte les mutations économiques et les imprévus ».

Samira Takharboucht

Bilan des dix premiers mois de 2021

Hausse des crédits à l'économie de 3,82%

✍ La masse monétaire a enregistré une croissance de 12,79% durant les dix premiers mois de l'année en cours 2021, a indiqué mardi à Alger le gouverneur de la Banque d'Algérie, Rostom Fadhli. La masse monétaire (M2) qui correspond à la quantité de monnaie circulant dans l'économie algérienne a atteint 19.918,39 milliards de dinars à fin octobre dernier contre 17.659,64 milliards de dinars à fin décembre 2020. Cette croissance est due essentiellement à la hausse de l'agrégat M1 (pièces et billets dans les comptes courants, les actifs immédiatement utilisables comme moyens de paiement) de 16,41 %, passant de 11.901,82 milliards de dinars à fin décembre 2020 à 13.854,50 milliards de dinars à fin octobre 2021, a expliqué M. Fadhli lors d'une rencontre entre la Banque d'Algérie et les banques et établissements financiers.

Les dépôts à terme ont connu une progression de 5,32 %, atteignant ainsi 6.063,89 milliards de dinars à fin octobre 2021 contre 5.757,82 milliards de dinars à fin décembre 2020. L'évolution des dépôts à vue, à fin octobre 2021, a été marquée par une forte croissance de l'ordre de 23,54 %, passant de 4.210,00 milliards de dinars à fin 2020 à 5.201,23 milliards de dinars à fin octobre 2021. La hausse des dépôts à vue est due essentiellement à la croissance des dépôts à vue de Sonatrach. Par secteur juridique, à fin octobre 2021, les dépôts à vue du secteur public ont connu une hausse de 46,20 %. De même, les dépôts à vue des entreprises privées et des ménages ont augmenté respectivement de 6,68 % et de 3,59 %, selon la même source rappelant que les dépôts à vue représentaient à fin octobre 2021, 26,1 % de la masse monétaire contre 23,8 % à fin décembre 2020.

Pour ce qui est des dépôts à terme, avec une part de 30,4 % dans la masse monétaire à fin octobre 2021 contre 32,6% à fin décembre 2020, ils ont atteint 6.063,89 milliards de dinars, soit une progression de 5,32 %. A fin octobre 2021, les dépôts à terme en dinars du secteur public ont connu une baisse de 0,43 %, contrairement à ceux des entreprises privées et ceux des ménages qui ont enregistré une hausse de 3,84 % et de 6,75 % respectivement. Quant aux dépôts en devises, ils ont crû de 9,74 % atteignant ainsi 927,21 milliards de dinars à fin octobre 2021. Les crédits à l'économie ont enregistré une hausse de 3,82% passant de 11.182,29 milliards de dinars à fin décembre 2020 à 11.609,37 milliards de dinars à fin octobre 2021. Ainsi, les crédits octroyés par les banques publiques ont augmenté de 3,24 % et ceux octroyés par les banques privées ont crû de 8,16 % au cours des dix premiers mois de 2021. Les crédits aux entreprises publiques, aux entreprises privées et aux ménages, ont augmenté respectivement de 4,80 %, 1,99 % et 7,11 % à fin octobre 2021.

Djamila Sai

REPÈRE

ANIE

Locales du 27 novembre : un taux de participation national de 36,58% pour les APC

Le taux de participation national au scrutin des élections locales qui s'est tenu le 27 novembre dernier a atteint 36,58% pour l'élection des membres des Assemblées populaires communales (APC), alors que celui de l'élection des membres des Assemblées populaires de wilaya (APW) a atteint 34,76%, selon les résultats définitifs annoncés mercredi à Alger par le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi.

Le médiateur de la République, Brahim Merad

La situation de 100 unités productives «régularisée»

L'intervention de la médiation de la République a permis de régulariser la situation de 100 unités productives à travers le pays, et leur entrée en phase de production, a affirmé mardi le médiateur de la République, Brahim Merad, dans la wilaya d'El Tarf.

Le nombre des investisseurs dont les projets sont en souffrance à travers le pays se compte en centaines, avec une moyenne de 10 à 20 projets par wilaya. (Photo : D.R)

En marge de sa visite à l'usine de clinker dans la zone industrielle Djeraïmia dans la commune de Chebaita Mokhtar, le médiateur de la République, M. Merad, a déclaré à la presse que le nombre des unités productives dont la situation sera régularisée prochainement va se «multiplier».

Selon le médiateur de la République, le nombre des investisseurs dont les projets sont en souffrance à travers le pays se compte en centaines, avec une moyenne de 10 à 20 projets par wilaya, faisant état de l'existence de commissions dans les wilayas pour examiner la situation des projets, en plus de l'intensification des visites sur le terrain de la médiation de la République afin de rencontrer les opérateurs économiques et les responsables locaux pour trouver des solutions sur place.

Le même responsable a indiqué que la wilaya d'El Tarf a connu la régularisation de la situation de 7 unités productives disposant d'importantes capacités à même de créer une grande dynamique économique, dont l'unité du clinker réalisée dans le cadre d'un partenariat avec un opérateur étranger, avec pour objectif de créer 300 emplois permanents, plusieurs centaines d'autres emplois dans le cadre de la sous-traitance et de fournir un produit susceptible d'être exporté.

Le médiateur de la République a également visité l'usine de transformation de bois et de production de panneaux à base de bois dans la zone industrielle El Matroha dans la commune d'El Tarf.

La situation de cette unité a été régularisée, après avoir accusé un grand retard, lui permettant d'entrer en activité immédiatement en offrant 300 postes d'emploi permanents et en fournissant un produit également exportable.

Le même responsable a ainsi assisté à la mise en marche, pour la première fois, de la chaîne de production de cette unité considérée comme «première du genre à l'échelle nationale à assurer la transformation du bois sec en plaques servant à de multiples usages», selon les explications données sur site par l'investisseur.

Lors de la cérémonie d'installation au siège de la wilaya du nouveau délégué de wilaya du médiateur de la République, M. Merad a indiqué que les entraves empêchant l'entrée en phase de production de beaucoup de projets, dont les travaux ont été terminés et les équipements installés, sont notamment liées la nature juridique des terrains, aux permis de construire, aux autorisations d'exploitation et au raccordement aux réseaux de gaz, d'électricité et d'eau.

Il a aussi affirmé que les instructions du président de la République stipulent clairement que «tout ce qui a été réalisé doit être ouvert et entrer en production pour générer des emplois», soulignant que la médiation de la République déploiera tous ses efforts pour mener avec succès la mission dont elle est chargée en vue de trouver des solutions adéquates au profit des investisseurs.

Il a relevé que la médiation de la République a reçu, depuis début 2021 à ce jour, 57.500 requêtes dont un grand nombre a été traité dans divers secteurs en rapport avec les citoyens.

Le médiateur de la République a installé Yasser Arafat Chemam dans ses fonctions de délégué de wilaya en remplacement de Amine Meslem, appelé occuper les mêmes fonctions à Annaba.

Djamila Sai

Exportations algériennes de services

Plus de 3 milliards de dollars en 2020

Les exportations algériennes de services ont dépassé trois (3) milliards de dollars en 2020, a indiqué avant-hier, le directeur général par intérim chargé de la gestion de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex), Abdelatif El-Houari.

Selon celui-ci, cette branche contribue à la diversification des sources de revenus de l'économie nationale, d'où la nécessité de son développement.

Le Directeur générale par intérim a relevé, lors d'une conférence sur la promotion des exportations, organisée dans le cadre d'une exposition sur les services à l'exportation, que « les exportations de services représentent environ 75% du PIB dans de nombreux pays développés, tandis que ce taux est d'environ 50% dans de nombreuses économies émergentes et en développement ».

Ainsi, l'organisation de cette exposition à pour objectif de faire connaître les services algériens destinés aux exportateurs dans plusieurs secteurs économiques, notamment l'agriculture, les industries agroalimentaires et pharmaceutiques, l'énergie, l'artisanat et la pêche, a expliqué le même responsable. Selon celui-ci, la plateforme digitale des exportateurs algériens, créée par Algex, « comprend actuellement 100 entreprises économiques productives », faisant état de 250 nouvelles demandes d'adhésion.

A l'occasion, les intervenants ont évoqué les principaux défis auxquels font face les entreprises algériennes dès leur accès aux marchés africains, soulignant la nécessité d'obtenir des données sur ces marchés et de mener des recherches minutieuses pour prendre les décisions adéquates.

Ils ont également insisté sur l'importance d'effectuer des visites sur terrain dans les pays concernés et de réunir les moyens nécessaires pour prendre part aux salons et foires internationales qui y sont organisés.

Les intervenants ont appelé également à l'utilisation optimale des normes élaborées par l'Institut algérien de normalisation (IANOR) pour relever leur capacité concurrentielle.

Selon les chiffres avancés à ce propos, lors de cette conférence « l'Algérie dispose de 10.744 normes, dont 1.094 normes fondamentales, 2.060 en chimie et pétrochimie, 1.608 en agroalimentaire, 1.569 en électronique, 2.232 en mines et mécanique, 1.123 en matériaux de construction et 1.058 en santé, sécurité et environnement ». En 2021, 339 nouvelles normes ont été élaborées, 283 ont été revues et 65 autres annulées, au cours de 219 réunions de la commission technique.

Il convient de noter que le gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Rostom Fadhli, a indiqué mardi dernier lors d'une rencontre entre la Banque d'Algérie et les banques et établissements financier, que « les exportations de services ont connu une stagnation relative à fin septembre 2021, passant de 2,273 milliards de dollars à fin septembre 2020 à 2,300 milliards de dollars à fin septembre 2021 ».

En revanche, a-t-il ajouté, les importations de services ont enregistré au cours des neuf premiers mois de 2021, une baisse de 630 millions de dollars, passant ainsi de 5,644 milliards de dollars à fin septembre 2020 à 5,015 milliards de dollars à fin septembre 2021.

Manel Z.

BRÈVE

Rezig

Près d'un tiers des opérateurs possèdent un registre de commerce conforme

Un tiers des entreprises activant dans l'importation possèdent un registre de commerce conforme à la nouvelle loi, soit 9.600 entreprises sur près de 33.000, a indiqué mardi à Alger le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig.

Lors d'une allocution à l'occasion d'une rencontre entre la Banque d'Algérie et les banques et établissements financiers, M. Rezig a souligné l'intérêt d'assainir le secteur de l'importation avec la contribution de l'ensemble des acteurs dont les établissement de la place financière nationale.

Dans ce cadre, le ministre a fait observer que certains opérateurs créent plusieurs registres de commerces sans radier leurs anciens registres. "On va obliger amiablement ou par voie de justice ces commerçants à radier leur registre de commerce et s'acquitter de leurs droits et taxes. Nous voulons réglementer l'acte d'importation", a-t-il affirmé.

Agence

ME

Projet environnementaux à Oran

Octroi de trois enveloppes financières de 300 millions DA

Trois enveloppes d'un montant total de 300 millions DA ont été octroyées à trois projets environnementaux dans la capitale de l'ouest du pays, a annoncé avant-hier, la ministre de l'Environnement, Samia Moualifi.

Il s'agit d'un montant de 150 millions DA destiné à l'aménagement et à la réhabilitation de la zone humide « Daya Morsli », un autre de l'ordre de 100 millions DA pour revaloriser la forêt du millenium et un troisième montant de 50 millions DA affecté au le tri sélectif des déchets, a souligné la ministre, lors d'une visite de travail et d'inspection à la wilaya d'Oran.

Mme Moualfi a précisé que ces enveloppes financières sont inscrites dans le cadre du Fonds de l'environnement et du littoral, relevant de son département ministériel. Ces montants devront contribuer, a-t-elle ajouté, à la préservation des richesses environnementales, à la réalisation d'un développement durable dans le domaine de l'environnement et à promouvoir le tri sélectif des déchets et leur recyclage.

Inspectant le projet d'aménagement de la zone humide « Daya Morsli», relevant de la commune d'Es-Sénia, la ministre a insisté sur « l'importance de réhabiliter ce genre de zones qui représentent un réservoir du patrimoine environnemental en Algérie et ce, dans le cadre de la concrétisation efficace de la stratégie nationale visant la préservation des zones humides ».

Pout sa part, le wali, Said Sayoud, a indiqué que la wilaya contribuera également de manière significative à la réhabilitation de cette zone humide, qui a connu une détérioration importante ces dernières années en raison du laisser-aller et du déversement des eaux usées.

A cet égard, il a souligné que des travaux sont actuellement en cours pour détourner définitivement les canalisations d'assainissement de cette zone protégée et les équiper en prévision des prochains Jeux méditerranéens, prévus l'été prochain à Oran.

Par ailleurs, Mme. Samia Moualifi a inspecté plusieurs projets relevant de son département comme l'unité de production d'engrais organiques compost du marché de gros des légumes et des fruits de la commune d'El Kerma, où elle a pris connaissance de ses différentes activités. Sur place, elle a supervisé la cérémonie de signature d'une convention quadripartite entre la direction de ce marché de gros, l'entreprise de gestion des CET d'Oran, l'Université des sciences et techniques « Mohamed Boudiaf » et la Direction de l'Environnement, dans le cadre de la coopération dans le domaine de la valorisation des déchets.

Manel Z.

Malgré les directives multiples du ministre de la Santé

Des structures de la santé continuent de refouler des malades

De nombreuses structures de la santé, notamment les Centres hospitaliers universitaires continuent toujours de refouler des malades pour cause d'absence de places. Cet état de fait intervient au moment où M. Abderrahmane Benbouzid n'arrête pas de multiplier les directives à travers lesquelles, il a ordonné aux chefs des établissements de santé à ne pas refuser l'hospitalisation des patients, notamment ceux dont l'état de santé nécessite une prise en charge immédiate.

Le ministre de la Santé, M. Abderrahmane Benbouzid a formellement interdit aux structures hospitalières du pays de refuser la prise en charge des malades. (Photo : DR)

Lors de la dernière réunion avec les directeurs de la santé, M. Abderrahmane Benbouzid, a publiquement dénoncé le refus par certaines structures de la santé de recevoir des malades, évoquant le manque de place. Le ministre de la Santé à même donné l'exemple d'une dame qui a été refoulé par deux centre hospitaliers universitaires (CHU). « Cette dame présente une appendicite, elle nécessite d'être prise en charge immédiate car son état pourrait se compliquer à tout moment», a-t-il expliqué. «Il a fallu l'intervention du ministère pour que cette patiente soit admise dans une structure hospitalière», a-t-il déclaré. Malgré les instructions du ministre de la santé et de la réforme hospitalière, il semble que le message n'a pas été bien compris par certains responsables d'établissements publics ou privés. A ce sujet, nous apprenons qu'une jeune fille se trouve dans un état grave au niveau de l'EPH « Slimane Amirat » de Aïn M'lila, dans la wilaya de Oum El Bouaghi. Cette dernière a tenté de mettre fin à ses jours en s'immolant par le feu, le 13 Décembre 2021 à proximité d'une station d'essence à Aïn M'lila. La jeune fille âgée de 28 ans a été évacuée aux urgences de l'hôpital « Slimane Amirat » de Aïn M'lila, wilaya de Oum El Bouaghi. La patiente a été admise depuis son arrivée au niveau du service de réanimation (13 Décembre 2021) en raison de son état de de santé, selon des sources bien informée. Ne disposant pas de service adéquat pour ce genre de cas, le personnel médical et paramédical de l'hôpital de Aïn M'lila ont décidé de l'évacuer vers une structure hospitalière adéquate. Cet état de fait ne pourrait pas se faire, il faudrait tout d'abord prendre attache avec les responsables des deux centres hospitalier universitaires (CHU) concernés, comme le stipule le règlement en vigueur. Les télécopies envoyées par le biais des services de l'hôpital de Ain M'lila pour une éventuelle prise en charge de cette jeune fille ont essuyé malheureusement des avis défavorables des deux centre hospitaliers universitaires de Constantine et de Batna, a-t-on appris. La chargée de communication du ministère de la Santé avec qui nous avons pris attache n'a pas manqué de nous rappeler les directives du ministre de la Santé à ce sujet. « Le ministre de la Santé, M. Abderrahmane Benbouzid a été toujours clair. Il a formellement interdit à toutes les structures hospitalières des quatre coins du pays de ne jamais refuser la prise en charge des malades, surtout ceux qui se trouvent dans un état grave.

Nous avons donné ici, les déclarations de Mme Khemkhoum, directrice de la communication auprès du ministère de la Santé et de la Réforme hospitalière. Cette dernière a immédiatement pris attache avec les responsables concernés pour une éventuelle évacuation de la patiente dont l'état de santé est grave. Le directeur de la santé de Oum El Bouaghi nous a confirmé qu'il a pris attache avec son collègue de Constantine lui demandant d'intervenir pour ce cas.

Cependant, malgré nos efforts nous n'avons pas pu joindre le directeur du CHU de Batna, et de Constantine.

Il est de même pour le directeur de la santé de la wilaya de Batna. « Le directeur n'est pas dans son bureau. Nous n'avons pas de standard. Aucun responsable ne peut répondre à vos questions ». Nous avons donné les réponses de la secrétaire du DSP de Batna qui a fini par mettre fin à l'appel. Helas, quelques heures après, nous apprenons le décès de la jeune fille à l'hôpital de Aïn M'lila. Nous y reviendrons

Moncef Redha

Saïd Chanegriha

« Le peuple algérien ne concède à sa souveraineté nationale aucun substitut, quel qu'en soit le prix »

Intervenant lors de l'ouverture des travaux du séminaire intitulé « Les campagnes médiatiques hostiles et la stratégie de riposte », le général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'Armée nationale, a indiqué que «l'organisation de cet événement revêt une connotation historique». Il a ajouté que «ce séminaire coïncide avec le mois de décembre qui ravive dans notre mémoire les Manifestations du 11 décembre 1960. Un événement qui fut décisif pour la lutte libératrice du peuple algérien».

«Ce séminaire dont l'organisation se tient en ce mois de décembre, nous fait remémorer l'un des événements phares de notre glorieuse Révolution de libération, en l'occurrence les Manifestations du 11 décembre 1960, qui ont constitué une étape cruciale dans le combat libérateur de notre valeureux peuple, qui a fait part de sa confiance absolue en ses dirigeants, et a confirmé son unité, sa cohésion, sa cohérence et son attachement à sa Révolution bénie. Ces manifestations furent également un message amplement explicite adressé au colonisateur haineux, à travers lequel l'unité et l'intégrité du peuple algérien ne faisaient plus aucun doute. Un peuple qui ne conçoit à son indépendance et à sa souveraineté nationale aucun substitut, quel qu'en soit le prix. Elles ont aussi été d'un fort appui aux opérations militaires menées par l'Armée de libération nationale, et d'un soutien précieux à la bataille diplomatique livrée pour la cause algérienne dans les forums internationaux ».

Le Général de corps d'armée a également évoqué un autre événement important, en l'occurrence l'organisation des élections des Assemblées locales qui constituent une autre pierre angulaire dans le processus d'édification de l'Algérie nouvelle dont les repères ont été dressés par M. le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale.

Toujours et dans le cadre des activités de l'Armée nationale populaire (ANP), dix-neuf (19) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés en une semaine, à travers le territoire national, par des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), indique, mercredi dans un bilan, le ministère de la Défense nationale (MDN). Le même détachement a découvert et détruit des casemates, respectivement à Chlef et Béjaïa. Par ailleurs et «dans le contexte des opérations de lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité au niveau des territoires des 2e et 3e Régions militaires (RM), (16) narcotrafiquants et ont déjoué des tentatives d'introduction de quantités de drogues via les frontières avec le Maroc, s'élevant à (12) quintaux et (82) kilogrammes de kif traité, tandis que (19) autres narcotrafiquants ont été arrêtés en leur possession (85) kilogrammes de la même substance ainsi que de (45.662) comprimés psychotropes lors de diverses opérations exécutées à travers les autres RM, est-il ajouté. En outre, des détachements de l'ANP ont intercepté, à Tamanrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar, Djanet et Tindouf, (258) individus et la récupération de plusieurs matériels qui étaient en leur possession.

Moncef Redha

MIPH

Essais cliniques

« L'intérêt du patient prime sur l'intérêt de la science et du promoteur »

« Les essais cliniques constituent un avantage indéniable pour le patient, en termes d'accès à l'innovation, et pour l'investigateur au savoir et la reconnaissance internationale. C'est aussi un avantage économique énorme », déclare Nadia Bouabdallah, directrice de la production, du développement industriel, de la promotion de l'exportation et de la recherche, au ministère de l'Industrie pharmaceutique.

Reçue, ce mercredi, à l'émission l'Invité de le Rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne, Mme Bouabdallah explique que l'Algérie ambitionne d'occuper la place de leader dans le domaine des essais cliniques : « En l'absence des textes de lois, depuis 2017, il n'y a quasiment pas d'essais cliniques. Nous représentons 0,02% des essais cliniques réalisés dans le monde », indique-t-elle tout en précisant que même au niveau africain, nous sommes mal classés. Avec les autorisations que la nouvelle ordonnance présidentielle accorde au ministère de l'Industrie pharmaceutique, les choses commencent à évoluer quant aux projets des essais cliniques. Mais pour réaliser l'objectif économique escompté, celui d'atteindre la place du leader dans ce domaine, le recours aux partenariats avec les grandes firmes internationales est nécessaire. Selon Nadia Bouadallah, « Il faut pousser les grandes firmes internationales à localiser en Algérie, créer l'attractivité nécessaire pour les inciter à se mettre en partenariat avec les opérateurs locaux. »

La directrice de la production, du développement industriel, de la promotion de l'exportation et de la recherche rappelle encore que ces partenariats se font avec une sélection de façon à orienter le marché vers ce qui n'est pas encore fait localement.

Même si les essais cliniques constituent une richesse économique importante, ils doivent aussi être cadrés par des règlements qui privilégient le patient. « C'est un domaine qui touche à l'Homme, c'est pour cela qu'il est particulièrement cadré. Ce sont des standards internationaux existant à travers le monde qui gèrent ce type de recherches », souligne Mme Bouabdallah ajoutant : « L'intérêt du patient prime sur celui de la science et du promoteur ».

D'après elle, en cas d'incident particuliers, plusieurs démarches sont engagées en faveur du patient : « Il y a une remontée d'informations au niveau des comité d'éthique, du centre national de pharmaco-vigilance. Il y a aussi des assurances qui sont prêtes à la fois pour le patient et pour l'investigateur ».

R.N

INFO EXPRESS

Alger

Un réseau criminel démantelé et près de 8.000 comprimés psychotropes saisis à Alger

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé un réseau de trafic de substances psychotropes, et procédé à la saisie de près de 8.000 comprimés psychotropes, a indiqué un communiqué de la Sûreté nationale. «La 10e Sûreté urbaine de Beau-Fraisier relevant de la circonscription administrative de Bab El Oued, ont mis hors d'état de nuire un réseau de trafic de substances psychotropes», précise le communiqué. Le plan mis en place par les mêmes services, en coordination avec le parquet territorialement compétent, s'est soldé par «l'arrestation de 4 suspects, âgés entre 25 et 45 ans, des repris de justice originaires de la wilaya d'Alger», ajoute la même source. Après perquisition des domiciles des suspects, les mêmes services ont «saisi une quantité de substances psychotropes estimée à 7.816 comprimés, 10 armes blanches, 6 chiens sauvages de différentes races, un sommes d'argent s'élevant à 45.000 DA, et 3 téléphones portables». Après parachèvement des formalités légales, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent.

Krikou à Ryadh

L'expérience algérienne dans la prise en charge des catégories vulnérables présentée

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou a présenté à Ryadh (Arabie Saoudite) avec ses homologues des Etats arabes, l'expérience algérienne dans la prise en charge des catégories vulnérables, notamment les personnes aux besoins spécifiques, a indiqué un communiqué du ministère

Lors de ses discussions avec ses homologues arabes, en marge des travaux de la 41e session du Conseil des ministres arabes des Affaires sociales et du Forum du programme sur la gestion des transformations sociales (MOST), Mme Krikou a évoqué «l'expérience algérienne dans la prise en charge des catégories vulnérables, notamment les personnes aux besoins spécifiques, les efforts en appui à l'autonomisation économique de la femme et la prise en charge des personnes âgées», ajoute le communiqué.

Mme Krikou a convenu avec ses homologues arabes de la nécessité de «renforcer les relations bilatérales dans le domaine social entre l'Algérie et les pays arabes en faveur des catégories prises en charge par chaque partie». La ministre a rencontré en marge de la 41e session du Conseil des ministres arabes des Affaires sociales, le ministre saoudien des Ressources humaines et du développement social, le ministre irakien du Travail et des affaires sociales, ainsi que la ministre du Développement social du Sultanat d'Oman, conclut le document.

ASCOP

La réglementation, la formation et la numérisation pour développer la recherche clinique

Le développement de la recherche clinique en Algérie nécessite davantage de réglementation et une meilleure formation des intervenants ainsi que la numérisation de cette activité, ont recommandé avant-hier à Alger les participants à une Journée d'étude sur la recherche clinique.

Journée d'étude sur la recherche clinique présidée par l'ASCOP. (Photo › D. R.)

«La dynamisation de la recherche clinique en Algérie, qui n'est qu'à ses débuts, est conditionnée tout d'abord par une réglementation minutieuse de l'activité», a indiqué Nabil Boursali, président de la Société algérienne de pharmacie clinique et oncologie (ASCOP), organisatrice de cette rencontre intitulée «l'Algérie sur le chemin de l'innovation».

«Nous avons fait un grand pas avec la publication de l'ordonnance n° 20-02 du 30 août 2020 modifiant la loi n°18-11 du 2 juillet 2018 relative à la santé et ses textes d'application, qui a mis les jalons de la recherche clinique dans le pays, mais il reste beaucoup d'autres aspects à baliser, à l'instar de l'organisation des centres d'études de bioéquivalences et des prestataires de services dans le domaine des essais cliniques ainsi que les indemnités aux personnes participant à ces essais», a-t-il souligné. Dr. Boursali qui lisait les recommandations de la Journée, a souligné l'urgence de redoubler d'efforts en matière de formation des différents intervenants dans le domaine de la recherche clinique à savoir les investigateurs, les médecins et les pharmaciens. Et d'ajouter : «Il faut instaurer des formations diplômantes d'attaché de recherche clinique et la mise à niveau des services référents après les avoir identifiés».

Conseil national de la recherche scientifique et des technologies

Belgacem Haba et Miriam Merad parmi les membres

Les membres du conseil national de la recherche scientifique et des technologies ont été nommés par décret présidentiel publié au journal officiel n°93. Parmi les 44 membres de ce conseil, on y retrouve des Algériens de la diaspora à l'instar du chercheur Belgacem Haba, Brahim Baaziz, membre de l'ordre des ingénieurs du Québec, Idir Bitam, Professeur spécialiste en maladies transmissibles et mathologies tropicales, Miriam Merad, directrice de l'Institut d'immunologie de précision de Mount Sinai School of Medicine à New York, et Malik Maâza, chercheur algérien spécialiste en nanoscience et nanotechnologie. Parmi les membres du conseil national de la recherche scientifique et des technologies figurent des dirigeants d'entreprises publiques : le PDG du groupe Sonatrach, Toufik Hakkar, la PDG du groupe Saidal, Fatoum Akacem, le PDG du groupe Cosider, Lakhdar Rekhroukh, le PDG du groupe Sonelgaz, Chahar Boulakhras.

INFO EXPRESS

Sinovac-Saïdal

Discussions pour élargir la gamme de vaccins à produire localement

Des discussions ont eu lieu mardi à Alger entre le ministre de l'Industrie pharmaceutique Lotfi Djamel Benbahmed, et le PDG des laboratoires pharmaceutiques chinois Sinovac, Gao Qiang, sur les perspectives d'élargir la gamme de vaccins à produire localement, outre celui anti-covid.

S'exprimant à la presse en marge de l'audience, qui s'est tenue à huis-clos au siège du ministère, M. Benbahmed a fait savoir que les discussions ont porté sur les voies et moyens de «pouvoir élargir et diversifier le portefeuille de vaccins qui seront fabriqués sur le site de Constantine du groupe Saïdal, outre le vaccin anti-covid, Coronavac».

Cette rencontre, poursuit-il, représentait une opportunité pour «asseoir la coopération qui existe déjà entre l'Algérie et la Chine dans le domaine de la production du vaccin anti-covid, mais aussi pour mettre en relief les perspectives de projets de transfert de technologies dans la fabrication d'autres vaccins sur le site de Constantine».

Concernant le Coronavac qui sera commercialisé au niveau national dans «quelques semaines», selon l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), M. Benbahmed s'est félicité du fait que «l'Algérie a pu dans un délai record, de quatre mois, procéder au transfert de technologie de fabrication du vaccin anti-covid sur le site de Saïdal à Constantine».

Il a ajouté que la visite du premier responsable de Sinovac et de la délégation qui l'accompagne en Algérie, permettra de «constater les efforts soutenus par les deux parties, et de préparer aussi la validation prochaine du site de Constantine du groupe Saïdal, producteur de Coronavac, par des experts de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), afin de permettre l'exportation du vaccin vers des pays de l'Afrique».

Accidents de la route

27 décès et 1.258 blessés enregistrés en une semaine

Vingt-sept (27) personnes ont trouvé la mort et 1.258 autres sont blessées dans des accidents de la circulation survenus durant la période du 12 au 18 décembre en cours à travers plusieurs wilayas du pays, indique un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de Tamanrasset où 4 personnes sont décédées sur les lieux de l'accident et 7 autres blessées dans six accidents de la route, affirme la même source, indiquant que les victimes ont été prises en charge puis évacuées vers les structures hospitalières. Les services de la Protection civile affirment dans le même communiqué avoir effectué, du 12 au 18 décembre courant, 13.078 interventions permettant la prise en charge de 12.661 blessés et malades traités par les secours médicalisés sur les lieux d'accidents et l'évacuation vers les structures sanitaires. Les secours ont effectué 628 interventions pour procéder à l'extinction de 389 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants enregistrés au niveau de la wilaya d'Alger, avec 63 interventions pour l'extinction de 40 incendies, précise le communiqué de la DGPC. Pour les activités de lutte contre la propagation du coronavirus Covid19, les unités de la Protection civile ont effectué durant la même période, 178 opérations de sensibilisation à travers 58 wilayas portant sur la pandémie Covid-19, souligne le communiqué, en rappelant aux citoyens la nécessité du respect du port de bavettes, ainsi que les règles de la distanciation sociale.

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulant) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout-Puissant vous le rendra.

MOB : 0782519683

Demande d'aide financière

Dame cancéreuse, démunie, demande à toute âme charitable de lui venir en aide (financière) afin d'effectuer des examens (échographie analyses, etc...).

MOB : 05 59 31 19 67.

Palestine en 2021

Élections reportées et processus de paix au point mort

Les autorités d'occupation ont refusé aux Palestiniens d'El Qods-Est de voter.

Les Palestiniens ont vu s'évaporer en 2021 leur rêve de renouveler leurs institutions après le report sine die, en avril dernier, des premières élections en 15 ans, en raison notamment de l'obstruction israélienne, alors que des incertitudes entourent toujours l'avenir du processus de paix devant mettre fin au conflit vieux de plus de 70 ans.

L'annonce en janvier, par le Président palestinien Mahmoud Abbas, de trois séries d'élections qui devaient commencer le 22 mai, avait constitué une agréable surprise pour les Palestiniens. Depuis quinze ans, aucun vote n'a eu lieu pour les institutions de l'Autorité palestinienne (AP). La plupart des Palestiniens se sont félicités de l'occasion qui leur était donnée de renouveler ces institutions et donc de la possibilité de combler le fossé qui s'est creusé en 2006 entre la Cisjordanie, administrée par le parti Fatah, et la bande de Ghaza, sous Hamas. D'aucuns estiment que ce renouveau politique interne est nécessaire si les Palestiniens veulent élaborer une stratégie unifiée pour faire face à l'expansion des colonies à El Qods-Est et en Cisjordanie occupées, mais aussi à l'isolement croissant du territoire de Ghaza. Au total, 93% des Palestiniens éligibles se sont inscrits sur les listes électorales et 36 groupes ont présenté des listes de candidats avant la date limite du 31 mars. Parallèlement, le Fatah, le Hamas et d'autres factions palestiniennes se sont réunis à deux reprises au Caire au début de l'année 2021, pour convenir des modalités des élections. Il a été question d'une liste commune Fatah-Hamas pour les élections législatives. Alors que la dynamique du scrutin s'accélérait, le Président Abbas, invoquant l'obstruction israélienne, a annoncé le 29 avril sa décision de reporter à une date ultérieure le scrutin. Les autorités d'occupation ont refusé aux Palestiniens d'El Qods-Est de voter, un droit pourtant garanti dans les Déclarations de principes, en vertu de l'article II de l'accord Oslo I de 1993 et de l'article VI de l'accord Oslo II de 1995, et confirmé à de précédentes occasions. Les autorités d'occupation israéliennes ont également dissous les réunions électorales palestiniennes à El Qods et arrêté des candidats de Hamas. Elles ont aussi imposé des restrictions aux déplacements des Palestiniens à l'intérieur et entre les territoires occupés. Quant à la communauté internationale, et après avoir appelé les Palestiniens à relancer le processus démocratique pendant de nombreuses années, elle a largement échoué dans sa démarche lorsqu'elle a été mise à l'épreuve. La période entre l'annonce du scrutin et la décision de le reporter a été marquée par l'absence d'engagement étranger pour aider à faire en sorte que les élections aient lieu. Malgré l'occupation, les attaques, le quadrillage et le morcellement du territoire, les institutions palestiniennes ont pu organiser, le 11 décembre dernier, des élections municipales en Cisjordanie. 154 petites villes et villages étaient concernés. La seconde partie du vote, dans les plus grandes villes, aura lieu le 26 mars prochain.

Le processus de paix très lointain

Au fil des ans de l'occupation de la Palestine, des plans de paix ont été proposés et parfois partiellement appliqués, d'Oslo en 1993 à la feuille de route en 2003 qui annonçait enfin l'Etat palestinien pour 2005, en passant par l'Initiative arabe de 2002. 70 ans après le plan de partage des Nations unies qui proposait la solution à deux Etats sur la terre de Palestine, la notion même de «plan de paix» semble avoir laissé place à «un processus permanent de colonisation». Depuis avril 2014, le processus de paix au Moyen-Orient est suspendu en raison du refus israélien de mettre fin à la politique de colonisation dans les territoires occupés, et d'accepter les frontières de 1967 comme fondement de négociation pour la création d'un Etat palestinien. Le 8 février dernier, lors de la réunion des ministres arabes des Affaires étrangères, des appels ont été lancés pour «un mouvement arabe fort» ainsi que pour la mobilisation du soutien international afin de lancer une nouvelle voie de négociation entre Palestiniens et Israéliens. Le Quartet, qui comprend Washington, Moscou, l'Union européenne et les Nations unies, s'est réuni virtuellement, en mars dernier, pour la première fois depuis que Joe Biden a pris ses fonctions aux Etats-Unis, sans résultats concrets. Puis il y a eu l'agression israélienne contre Ghaza en mai, avec son lot de destructions et crimes contre l'humanité. Le 21 du même mois, un cessez-le-feu est entré en vigueur entre les deux parties, négocié par l'Egypte, après une agression militaire de 11 jours, durant laquelle l'occupation israélienne a lancé des centaines de raids aériens et tirs d'artillerie contre la bande de Ghaza, entraînant de lourdes pertes humaines parmi les Palestiniens.

Libye

L'ONU alerte contre une confrontation militaire

La Mission d'appui des Nations unies en Libye a exprimé dans un communiqué sa préoccupation face aux développements sécuritaires actuels à Tripoli, note la presse turque. La Mission d'appui des Nations unies en Libye a alerté sur la possible de dégénération en conflit des développements actuels en matière de sécurité à Tripoli. C'est ce qui ressort d'un communiqué publié par la mission onusienne, sur son site Internet, à la suite de mobilisation et de mouvements sécuritaires des autorités militaires dans la capitale, Tripoli, qui ont eu lieu au matin de ce mardi.

«La Mission de soutien des Nations unies en Libye exprime sa préoccupation concernant les développements actuels en matière de sécurité à Tripoli», a indiqué le communiqué. La mission a averti que ces mesures renforceraient les risques d'affrontements qui pourraient se dégénérer en conflit. Plus tôt dans la journée du mardi, les quartiers d'Ain Zara, d'al-Sidra et d'al-Shok dans la capitale, Tripoli, ont été les théâtres d'alertes et de la mise en place de barrages en terre par les autorités sécuritaires et militaires soumises à l'autorité du gouvernement libyen, selon ce qui a été rapporté sur les réseaux sociaux et des témoins oculaires. À la suite de cela, l'Université de Tripoli a annoncé l'annulation des cours pour la journée. La mission a appelé «tous les acteurs libyens à faire preuve de retenue pour créer un climat sécuritaire et politique qui préserve les progrès de la Libye et permette des élections pacifiques et un processus de transition réussi», selon le communiqué. Les élections présidentielles libyennes devaient avoir lieu vendredi prochain, alors que les élections législatives devaient avoir lieu 52 jours plus tard, mais Hadi al-Saghir, le chef de la commission parlementaire, chargée de suivre le processus, a déclaré à la presse vendredi dernier, que le report des élections est une affaire réglée et désormais concrète.

Libye

La présidentielle n'aura pas lieu

Une commission du Parlement libyen chargé du suivi de l'élection présidentielle du 24 décembre a conclu mercredi 22 décembre à «l'impossibilité» de tenir à la date prévue ce scrutin qui est étape clef dans la transition. «Après avoir consulté les rapports techniques, judiciaires et sécuritaires, nous vous informons de l'impossibilité de tenir l'élection à la date du 24 décembre 2021 prévue par la loi électorale», a écrit le président de ladite commission, Al-Hadi al-Sghayer dans un rapport adressé au chef du Parlement, sans avancer de nouvelle date. Le texte demande au chef du Parlement, Aguila Saleh, de reprendre ses fonctions, dont il s'était mis en congé pour se présenter à la présidentielle, et ce afin de «relancer le processus politique et reformuler la feuille de route de manière» censée conduire le pays vers la démocratie. Mardi, des miliciens armés se sont déployés à Tripoli, faisant craindre une reprise des violences alors que se profilait un report de l'élection. Les principales figures qui se sont présentées à la présidentielle sont le fils cadet de Kadhafi, Seif al-Islam, le maréchal Khalifa Haftar, homme fort de l'Est, et le premier ministre actuel, l'homme d'affaires Abdelhamid Dbeibah. Augurant d'une possible recomposition du paysage politique, deux candidats de premier plan de l'Ouest de la Libye à la présidentielle ont effectué mardi une visite inédite à Benghazi où ils ont rencontré le maréchal Haftar.

Energie

Face aux nouvelles mutations gazières mondiales, les enjeux géostratégiques du gazoduc Nigeria-Algérie

Depuis la déclaration du ministre de l'Energie du Nigeria et récemment de l'ambassadeur à Alger, nous assistons à des déclarations sans analyses sérieuses sur le fameux gazoduc Algérie-Nigeria.

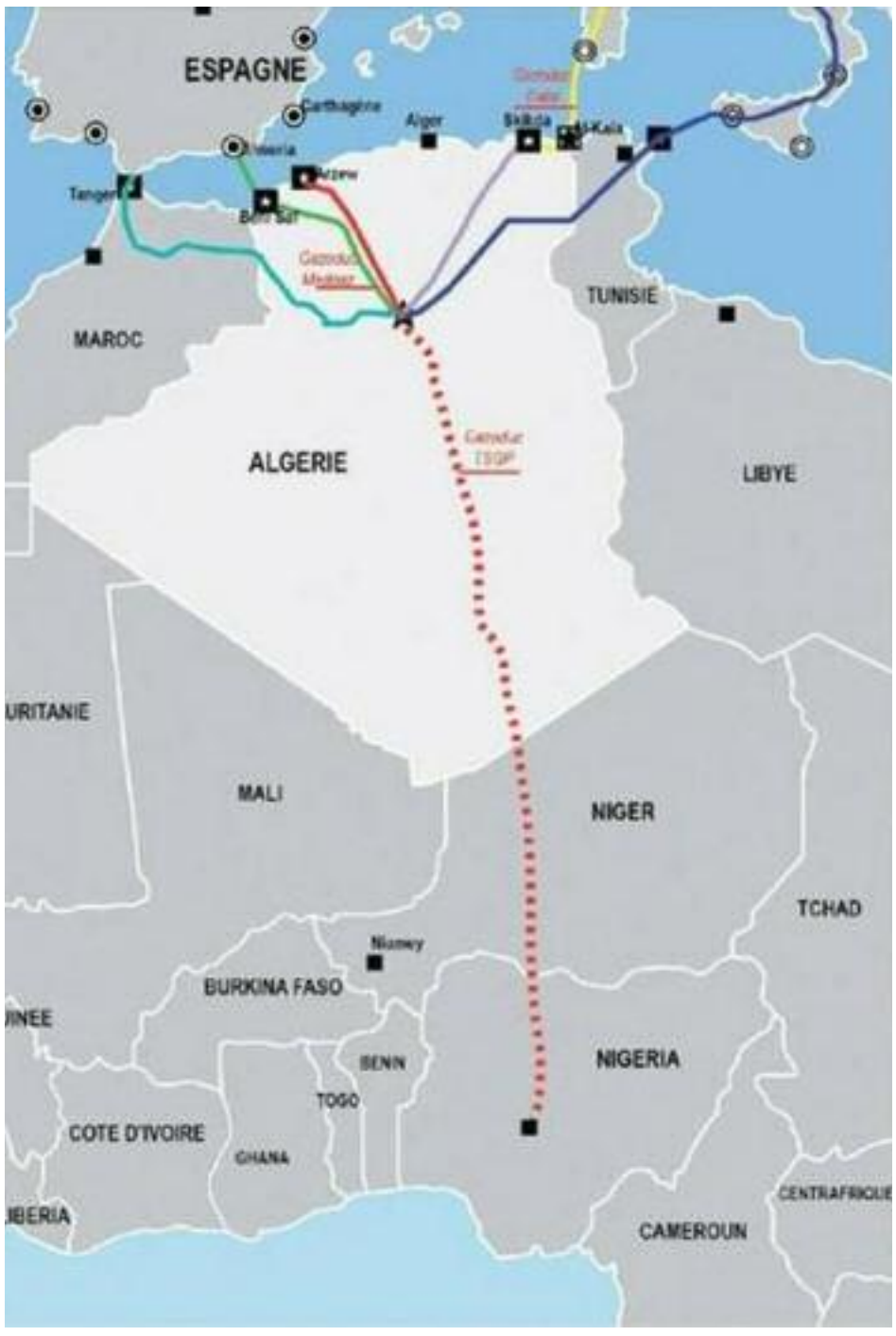

Pour ne pas renouveler les erreurs du passé de déclarations sans lendemain, il s'agit d'analyser ce dossier très complexe, sans passion devant privilégier uniquement les intérêts de l'Algérie, objet de cette présente contribution.Avec les tensions budgétaires que connaît l'Algérie, il y a lieu de ne pas renouveler l'expérience malheureuse du projet Galsi, Gazoduc Algérie–Sardaigne–Italie, qui devait être mis en service en 2012, d'un coût initial de 3 milliards de dollars et d'une capacité de 8 milliards de mètres cubes gazeux, devant approvisionner également la Corse. Il a été abandonné par l'Algérie suite à l'offensive du géant russe Gazprom, étendant ses parts de marché, avec des pertes financières de Sonatrach ayant consacré d'importants montants en devises et dinars pour les études de faisabilité (conférence à la Chambre de commerce en Corse A. Mebtoul en 2012 sur le projet Galsi). Evitons ces déclarations utopiques où avec toutes les contraintes bureaucratiques que n'ont pas levées tous les codes d'investissement depuis l'indépendance politique, que si des projets hautement capitalistiques sont lancés en janvier 2022 , ils ne seront rentables qu'entre 2027/2030 comme la pétrochimie, le fer de Gara Djebilet ou le phosphate de Tébessa.

En effet, le gouvernement prévoit un nouveau code d'investissement en Algérie, après tant d'autres qui ont eu peu d'impact sur la production et l'exportation hors hydrocarbures, ayant peu attiré les investisseurs étrangers, excepté par le passé, dans le segment des hydrocarbures, mais avec une chute depuis 2018. Malgré le dérapage du dinar pour ne pas dire dévaluation de 5 dinars vers les années 1970/1973 de 80 dollars entre 2000/2004 et actuellement entre 137/138 dinars un dollar, cela n'a pas permis de dynamiser les exportations hors hydrocarbures où plus de 97% avec les dérivées des entrées en devises proviennent des hydrocarbures, le rapport Sonatrach 2020 donnant 2 milliards de dollars et pour 2021 le montant est plus important et sur les 4 à 5 milliards de dollars prévus ne laissant aux autres rubriques moins de 2 milliards de dollars pour fin 2021. En plus pour une appréciation objective, doit être tenu compte, pas seulement la valeur, certains produits comme les engrais et d'autres ayant vu leurs prix augmenter au niveau du marché international entre 30/50% mais du volume, les volumes (en kg ou en tonnes) des produits exportés, la seule référence pour voir s'il y a eu réellement augmentation des exportations et performances des entreprises algériennes. Et pour la balance devises nette pour l'Algérie, il y a lieu de soustraire les matières premières importées en devises, les subventions comme le prix de cession du gaz pour certaines unités exportatrices à un prix largement inférieur à l'international, et des exonérations fiscales. Comment dès lors vouloir attirer les investisseurs, outre le dérapage prévu du dinar dans le PLF2022 où le taux de change du dinar par rapport au dollar américain, en moyenne annuelle, devrait évoluer à 149,3 dinars pour un dollar en 2022, à 156,8 dinars pour un dollar en 2023 et 164,6 dinars pour un dollar en 2024. Avec un écart de plus de 50% sur le marché parallèle, aucun pays de par le monde ne prévoit une dévaluation de sa monnaie sur deux ou trois ans qui a pour finalité d'encourager les activités spéculatives, selon le Premier ministre environ de 2 500 projets d'investissement sont en attente de l'aval du Conseil national de l'investissement (CNI). Mais, il faudrait comptabiliser d'autres projets qui ne passent pas par le Conseil national d'investissement à l'ANDI, l'ANSEJ, la CNAC, l'ANGEM, organe sous différentes tutelles ministérielles alors qu'ils ont le même objectif, densifier le tissu économique. Cela n'est pas propre l'investissement puisque pour les énergies renouvelables, nous avons le ministère de l'Energie à travers Sonelgaz et Sonatrach, un commissariat aux énergies renouvelables en plus d'un ministère de la Transition énergétique, un ministère de l'Environnement, en plus de l'Aménagement du territoire rattaché au ministère de l'Intérieur, alors que les objectifs stratégiques doivent relever du Conseil national de l'Energie, toutes ces structures qui se télescopent montrant le manque de coordination. Car en plus du scénario interminable des importations de voitures qui ne voit pas le jour, des augmentations de prix des voitures d'occasion de 100%, avec le risque d'accidents du fait de la pénurie de pièces détachées, de certains médicaments et biens d'autres produits accélérant le processus inflationniste (déséquilibre offre/demande), cela est la résultante de la restriction drastique des importations afin de préserver les réserves de change qui ont paralysé la majorité de l'appareil de production. Et si ces 2 500 projets sont calqués sur la structure économique actuelle où 85% des matières premières sont importées en devises, entreprises publiques et privées en plus de l'importation des équipements en devises, avaient été réalisés, le scénario le plus probable aurait été l'épuisement des réserves de change fin 2021, qui sont passées de 194 milliards de dollars au 1er janvier 2014 à 48 fin 2020 et 44 fin mai 2021. L'attrait de l'investissement à forte valeur ajoutée ne saurait résulter de lois mais d'une réelle volonté politique allant vers de profondes réformes, une stabilité du cadre juridique et monétaire permettant la visibilité et que les pays qui attirent le plus les IDE n'ont pas de codes d'investissement. Mon expérience et mes contacts internationaux aux plus hauts niveaux, montrent que le temps est terminé des relations personnalisées entre chefs d'Etat ou de ministres à ministres où dominent les réseaux décentralisés et que tout investisseur est attiré par le profit qu'il soit américain, chinois, russe, turc ou européen. Il appartient à l'Etat régulateur, stratégique en économie de marché, comme un chef d'orchestre de concilier les coûts privés et les coûts sociaux. C'est par la méconnaissance des nouvelles règles qui régissent le commerce international qui explique les nombreux litiges internationaux avec des pertes se chiffrant en dizaines de millions de dollars.

En conclusion, fortement dépendante des hydrocarbures, est avant tout un pays gazier qui lui procure avec les dérivées plus de 33% de ses recettes en devises, devra donc être attentif aux mutations gazières mondiales (voir analyse développée par Pr A. Mebtoul dans la revue internationale gaz d'aujourd'hui Paris 2015 sur les mutations mondiales du marché gazier). La part du GNL représentant en 2020 plus de 40% de ce commerce mondial contre 23% à la fin des années 1990, n'est pas un marché mondial mais un marché segmenté par zones géographiques alors que le marché pétrolier est homogène, du fait de la prépondérance des canalisations, étant impossible qu'il réponde aux mêmes critères. Pour arriver un jour à un marché du gaz qui réponde aux normes boursières du pétrole (cotation journalière), il faudrait que la part du GNL passe à plus de 80%. D'ici là, car les investissements sont très lourds, tout dépendra de l'évolution entre 202122030/2040, de la demande en GNL qui sera fonction du nouveau modèle consommation énergétique mondial qui s'oriente vers la transition numérique et énergétique avec un accroissement de la part du renouvelable, de l'efficacité énergétique et entre 2030/2040 de l'hydrogène qui déclassera une grande part de l'énergie transitionnelle.

Le monde s'oriente en 2021/2030, inéluctablement, vers un nouveau modèle de consommation énergétique fondé sur la transition énergétique. L'énergie, autant que l'eau, est au cœur de la souveraineté des Etats et de leurs politiques de sécurité. Les nouvelles dynamiques économiques modifieront les rapports de force à l'échelle mondiale et affectent également les recompositions politiques à l'intérieur des Etats comme à l'échelle des espaces régionaux. La stratégie gazière mondiale et notamment en Méditerranée principal, marché de l'Algérie, la concurrence est acerbe, ne devant jamais oublier que dans la pratique des affaires et des relations internationales n'existent pas de sentiments mais, que des intérêts, chaque pays défendant ses intérêts propres.

Dr A. Mebtoul
Professeur des universités
Expert international

INFO EXPRESS

Relizane

Un marché de fruits et légumes à l'abandon

Le marché de fruits et légumes implanté à proximité du nouveau cimetière de Sidi Abdelkader est actuellement dans un état de délabrement total. Réalisé à coups de milliards de centimes par l'APC de Relizane cet espace commercial de proximité a été boudé dès le départ par ceux-là mêmes qui étaient censés en être les premiers bénéficiaires. Des dizaines de cases abritées bien agencées et disposant de comptoirs en béton sont inoccupées et livrées aux aléas des conditions climatiques. Actuellement les portes centrales de ce marché sont entièrement obstruées par une immense décharge sauvage. Les marchands bénéficiaires qui n'ont pas accepté de s'y installer craignent sans doute de devoir établir un registre de commerce, de payer un loyer ainsi que l'électricité et l'eau courante. Les étals des marchands de fruits et légumes occupent cependant toute la partie sud-est de la ville et drainent un grand nombre de clients venus de la ville de Relizane et des localités voisines.

En effet, les prix pratiqués permettent de remplir son couffin et d'économiser des sommes conséquentes par rapport aux marchés de la ville tels El Graba, ou le marché des Grenandiers.

N.Malik

Boumerdès

Grands retards en matière de développement

Les 32 communes que comptent la wilaya de Boumerdès sont très en retard sur les plans économique, social et culturel. A l'exception du chef-lieu de wilaya, toutes les autres localités souffrent du manque de projets de développement. Ce sont des localités qui offrent une image de désolation, comme c'est le cas de la ville de Bordj Menaïel où règne une véritable anarchie à tous les niveaux.

La Plupart des localités de la wilaya de Boumerdès souffrent du manque de projets de développement. (Photo › D. R.)

L'indifférence des uns et le laxisme des autres a engendré une dégradation préoccupante du cadre de vie, un état lamentable qui caractérise l'environnement et où les risques d'agressions écologiques sont omniprésents avec une menace certaine sur la santé publique et aussi l'aspect sécuritaire qui laisse à désirer. Agressions, vols et autres délits sont le quotidien auxquels sont confrontés les citoyens de la ville. C'est le même problème qui surgit au niveau des autres communes, telles que Khemis Khechna, Dellys, les Issers, Béni-Amrane, Cap Djinet, Larbaâtache, Boudouaou, Sidi Daoud, Legata, Zemmouri. Depuis son installation à la tête de la wilaya de Boumerdès, Abbas Kamel, n'a pas cessé d'effectuer des visites de travail et d'inspection sur le terrain pour s'enquérir de la situation générale de la région. Le wali a eu à s'entretenir avec le mouvement associatif et la société civile et à chacune de ses sorties dans l'une des 32 communes de la wilaya de Boumerdès, il n'y est jamais allé avec le dos de la cuillère pour dire son mécontentement à l'égard des élus locaux et des commis de l'Etat quant à la situation désastreuse qui prévaut à tous les niveaux, que ce soit dans l'administration, les transports, l'urbanisme, la jeunesse et les sports, le tourisme, la gestion de la collectivité locale, la prise en charge des établissements scolaires mais surtout le contact avec la société civile. Rares en effet, sont ceux qui ont écouté les doléances des représentants des citoyens, mandatés pour faire part au premier magistrat de la wilaya de leurs préoccupations. Alors pourquoi ce laisser-aller ? A quoi est dû le blocage ? Que faut-il faire pour mettre en place les meilleures conditions à même de donner à cette wilaya un nouveau souffle susceptible de rattraper les retards accumulés ? Le premier magistrat de la wilaya de Boumerdès veut du concret de la part des responsables locaux et régionaux tout en reconnaissance la vie dure et les problèmes rencontrés quotidiennement par les citoyens. Son objectif à lui est de conjuguer les efforts des uns et des autres dans la transparence la plus totale afin d'atteindre les objectifs de développement. Les élus locaux doivent être sincères. Ils ne doivent pas promettre ni mentir aux citoyens. L'élu est choisi pour défendre les intérêts et les droits du citoyen et l'administration est là pour les matérialiser. Les orientations du wali sont à chaque fois des messages clairs, nets et précis en direction des directeurs de l'exécutif, des chefs de daïra, des subdivisionnaires, des élus locaux et nationaux pour accorder leurs violons et qu'ils s'intéressent davantage aux problèmes des citoyens. La wilaya de Boumerdès mérite mieux que cela.

Kouider Djouab

Aïn Témouchent

2,55 millions d'euros de produits locaux exportés à l'étranger en 2021

Des produits manufacturés dans la wilaya de Aïn Témouchent d'une valeur de 2,55 millions d'euros ont été exportés, en 2021, vers l'étranger, a-t-on appris mardi directeur de la Chambre de commerce et de l'industrie «Sufat», Miloud Hakimi. Le volume des exportations par des opérateurs économiques de la wilaya ont atteint plus de 490 tonnes de différents produits, notamment des matériaux de construction, des produits de consommation ainsi que des matériels médicaux, qui ont été exportés vers des pays européens, américains et africains pour une valeur de 2,55 millions d'euros, a-t-il déclaré.

La wilaya de Aïn Témouchent a enregistré un bond qualitatif dans le domaine de la diversification des exportations hors hydrocarbures. En plus de l'opérateur public, le groupe industriel algérien de ciment «GICA» de Beni Saf, entré dans l'espace de l'exportation, la Chambre de commerce et de l'industrie «Sufat» enregistre des résultats positifs et encourageants pour plusieurs opérateurs privés locaux, versés dans l'exportation d'un certain nombre de produits manufacturés localement, à l'instar de l'usine de marbre, sise dans la zone industrielle de Aïn Témouchent, qui exporte ses produits vers les USA. L'usine de fabrication de gants médicaux a aussi pu placer ses produits en Espagne et en France, en plus d'autres opérateurs activant dans le domaine de l'exportation de poissons et crustacés vers l'Espagne, ainsi que des fabricants de certains articles de consommation tels que les pâtes et les boissons non alcoolisées vers L'Europe et autres produits destinés à la Mauritanie et au Niger en Afrique, a souligné le même responsable.

Tiaret

Près de 8.000 personnes du corps enseignant vaccinées

Dans le cadre de la campagne nationale de vaccination anti-Covid-19, lancée par ministère de la Santé, en étroite collaboration avec celui du ministère de l'Education, près de 8.000 personnes issues du secteur de l'éducation dans la wilaya de Tiaret, soit un taux de 50 %, de la population cible, selon docteur Aicha Belkouider, chef service de la prévention à la Direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière de la wilaya de Tiaret. La situation sanitaire dans la wilaya de Tiaret, est rassurante mais la vigilance s'impose, notamment par le respect des gestes barrières et des règles sanitaires en cette période marquée par l'apparition du nouveau variant Omicron». En outre, faut-il le souligner, de nombreux membres du personnel éducatif ont reçu leurs deux doses de vaccin. «Nous avons reçu les deux doses de vaccin anti-Covid-19, les mois de juillet et août derniers, nous attendons le lancement de la campagne pour la 3ème dose afin d'avoir cette injection qui a pour but de booster l'immunité déjà acquise lors des précédentes doses», témoignent des superviseurs pédagogiques de plusieurs CEM dans la wilaya de Tiaret, ajoute notre interlocutrice. De leur côté, les professionnels de santé ne cessent, notamment sur les réseaux sociaux, d'inciter la population en général à se faire vacciner et d'alerter sur un relâchement massif des gestes barrières, indique l'interlocutrice.

N.Malik

Sommet France-Afrique

Comment réformer le néocolonialisme ?

Rien que du bluff, du « Tik-tok ». Sous les lampions d'une campagne électorale tout azimut déguisée, on a tenté d'émousser la vigilance, la perspicacité et la combativité de la jeunesse africaine. Cela, à travers des projets mirifiques, des promesses démagogiques bidons, voire «attrape-nigauds». Mais entre le maître et son obligé, c'est connu : c'est du «Dites ce que vous voulez, je ferais ce que je veux ».

Allusion, non pas à ceux qui s'opposaient à sa politique néfaste, mais aux progressistes tout court. Quels sont, ceux qui sont à la manœuvre, entre la fausse vedette Achille, Macaron et son sulfureux ministre des affaires «Etranges» ? Pourquoi, dans l'aréopage des « invités», tirés sur le volet, on ne distingue pas d'autres membres de la société civile mêmes… modérées» ? La vérité est que pour les intellectuels francophiles, ces colonisés, ces aliénés et autres «prêt-répéter», pour eux, c'était l'occasion de se défouler, de démontrer leur «efficacité» à amadouer la jeune génération afin de les détourner, des problèmes africains cruciaux de l'heure.

Notons qu'au même moment où ils débattaient avec Achille et Bachir, les soldats et les jeunes valides des trois frontières tombaient sous les balles des fabricants et marchands d'armes. Qui a entendu parler des noms de l'établissement militaro-industriel de l'armement. L'Afrique ne fabrique pas d'armes, alors par quel truchement on a pu déverser au Sahel les armes qu'utilisent les djihadistes et Bokoharame ? «Morte la bête, mort le venin». Dites à Achille Bemba, d'aller dire ça à Macron, pour qu'il aille dire cela à Dassault et aux «armateurs de sous-marins». Macron, lui, préoccupé (non pas par les enfants dépourvus d'État civil , parqués dans des classes à double flux «abris provisoires sans toit»), inqualifiables, à faire croire aux jeunes à des catégories et dogmes (de la compétitivité économiques, «avec des économies à terre») prônés par le Fmi et de la Banque dite Mondiale.

> Macron, Achile Bembé, Souleymane Bachir Diagne et les autres «obligés» de la France-Afrique, peuvent-ils nous dire qui les «a sonnés» ? Moins que ça, Senghor criait sur tous les toits ses slogans…: « Ces gens téléguidés de l'étranger », « Pensons pour nous-mêmes et par nous-mêmes».

Pour nos «petits gars» (expression chère à notre compatriote, le grand reporter de football et de notre histoire épique, Alassane Allou), ils ont été blakgoulés par les filous de la France-Afrique, avec des prêchi prêcha politiciens ennuyeux, afin qu'ils n'arrivent pas à voir que le salut de l'Afrique c'est la Révolution. La révolution prônée par Suleymane Baal, Maba Jaxu Ba avec son son frère Maamu Ndary Ba. Mais, Sidya Joob Ndatte Yalla, dit Sidya Léon Diop, tous des figures de la résistance politique sénégalaise que les historiens sénégalais à Montpelier (ok, ce n'était pas à l'ordre du jour d'Achile-Macron) et d'autres, tente de masquer leurs succès. Car les déconvenues de Pinet Laprade à Paate Bajaan (Paos Koto) concomitamment aux succès sont des questions tabous qui fâchent !

Il est préférable, pour les Felewin Saar, « Législatif Coulibaly» (nom qui lui a été attribué par un journal satirique de la place) et un certain Gayndé Ndiaye, de s'occuper des biens culturels volés et se détourner des : Seex Anta Joob, Frantz Fanon, Félix Moumié, du Président du conseil sénégalais feu Mamadou Dia, Tidiane Baidy Ly, Babacar Sané, Thomas Sankara et toutes les questions qui risquent de fâcher comme fait le Pr. Coovi Gomez ainsi que notre nièce Nathalie Yamb. Certainement, c'est cette révolution qui a été à la base du mot d'ordre du grand combattant le Che. Che Guevara, bien entendu. «Créer deux, trois Vietnam, voilà le mot d'ordre ! » (Cheguevara).

Ababacar Fall-Barros

FESTIVAL DE CAPRI HOLLYWOOD EN ITALIE

LE COURT-MÉTRAGE «*PRINTEMPS REPORTÉ*» EN LICE

Le court-métrage «Printemps reporté» du réalisateur algérien Walid Bouchebbah participe à la 26e édition du Festival international Capri Hollywood en Italie qui se tient du 26 au 31 décembre courant, a-t-on appris auprès du réalisateur.
L'œuvre cinématographique évoque, en 19 minutes, l'histoire d'une petite famille algéroise qui s'installe à Béjaïa et tente, tant bien que mal, de s'adapter à un mode de vie diamétralement différent, caractérisé par des problèmes politiques, des conflits culturels et des différends familiaux.
Produit en 2018, «Printemps reporté» est le deuxième court-métrage du réalisateur Bouchebbah, auquel ont participé Rachid Benallal, Foudhil Assoul, Mourad Oudjit, Samia Meziane et l'enfant Adlane Benmoussa.
Le Festival international du film de Capri Hollywood se tient chaque fin décembre ou début janvier à Capri, en Italie. Créée en 1995, la sélection compétition est ouverte aux films internationaux, à l'animation, aux documentaires et à la fiction.
«Printemps reporté» participera également au festival "Hollywood first time filmmaker showcase, organisé par Lift-Off Global Limited. Il a pour but de récompenser les meilleures productions et offrir aux participants une grande visibilité et une renommée à l'échelle mondiale.
Né en 1988, Walid Bouchebbah, diplômé de l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel à Alger, a mis en scène entre autre la pièce de «Divorce sans mariage», outre la réalisation de la sitcom télévisée «Bab Edechra».

R.C.

Parution de *Les amoureux timides* aux éditionx «Hibr»

Smail Yabrir questionne l'homme moderne

Dans son dernier roman «Les amoureux timides, la perdition de l'être préhistorique contemporain», l'écrivain Smaïl Yabrir propose un regard critique et pessimiste sur l'homme moderne et sa vie bruyante chargée d'ondes négatives et d'artifices qui meublent sa citadinité, dénonçant dans cet ouvrage un recul palpable des valeurs dans le monde.

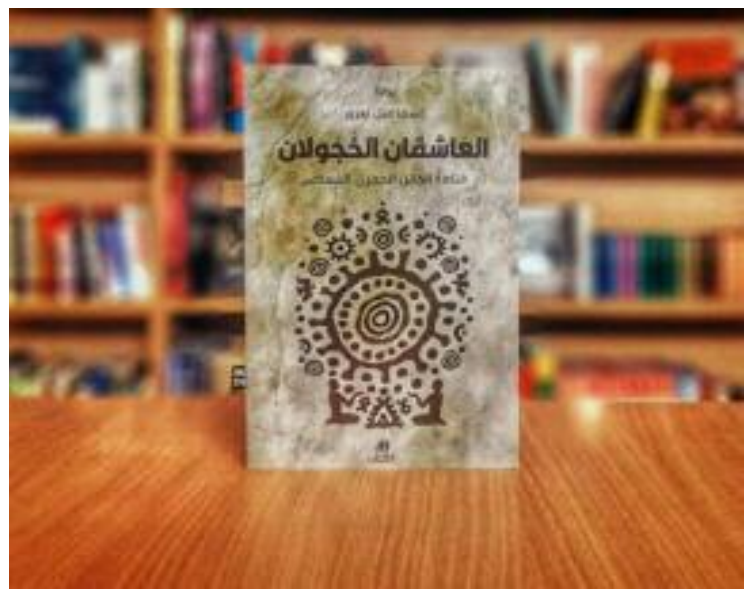

Publié en Algérie aux éditionx «Hibr», mais aussi en Tunisie et en Egypte par des éditeurs locaux, ce roman relate en 197 pages l'histoire de Mahfoudh, un personnage fantaisiste vivant un exil volontaire en refusant son environnement et son époque pour se réfugier dans une ère préhistorique imaginaire.
Cet individu est dévoilé par Chemoussa, jeune journaliste à la télévision, obligée par un patron tyranique d'interviewer Mahfoudh qui est connu dans sa région comme une personne mentalement instable.
Après avoir difficilement accordé sa confiance à la journaliste, Mahfoudh commence à livrer sa vision de la vie et ses souvenirs évoquant sa mère, son ami le plus proche et nombreuses histoires d'amour.
Rapidement séduite par ce personnage atypique, la jeune journaliste se rapproche de Mahfoudh, compatie à son malheur et lui confie ses histoires faites de perdition, de déceptions amoureuses et de frustrations. Une relation amoureuse commence à prendre forme entre les deux personnages dans une trame surréaliste montrant que l'homme moderne n'est pas forcement meilleur que ses ancêtres.
L'auteur dénonce un discours hypocrite et égoiste moderne en le confrontant à des concepts plus humains et plus simples appelant à «accepter sa laideur intérieur et crucifier l'illusion de la beauté (...) pour comprendre ce que nous sommes et comprendre son époque».
Ecrit dans une langue arabe raffinée avec un déroulement fluide du récit, «Les amoureux timides» porte une dimension philosophique et humaine des plus importante servie par une immersion dans les personnalités des amoureux avec de nombreux symboles en lien avec l'histoire et la préhistoire, le roman étant inspiré d'une gravure rupestre, de la région de Ain Naga à Djelfa, représentant un homme et une femme, surnommés par les habitant, «Les amoureux timides».
Le roman convoque également le monde des médias, un univers où l'auteur a travaillé pendant de longues années, en plus de nombreux titres de littérature et de références en arts plastiques.
Romancier, poète et dramaturge, Smaïl Yabrir, né en 1979, a publié ses deux premiers recueils de poésie «Premiers rituels» et «L'exercice» en 2008 avant de publier son premier roman «Yamonda».
Il est également l'auteur de «Le testament d'un sot» primé au Soudan, de «Maoula EL Hayra», prix Mohamed Dib, et d'autres recueils de poésie et textes dramaturgiques dont «Aâttacha» et «Le narrateur dans le conte», primé aux Emirats Arabes Unis.
L'auteur annonce également la sortie, en mars prochain, d'un recueil de nouvelles et d'une nouvelle oeuvre poétique.

R.C.

3es Journées nationales du court-métrage amateur

Vingt-deux films en lice pour le prix

Au total 22 films sont en lice pour le prix de la 3e édition des Journées nationales du film court-métrage amateur, ouverte dimanche à la maison de la culture Ali Zaâmoum de la ville de Bouira, a-t-on appris auprès des organisateurs.
«Vingt-deux réalisateurs, issus de plusieurs wilayas du pays, prennent part à cette troisième édition des journées nationales du film court-métrage amateur qui s'est ouverte dimanche et qui s'étalera jusqu'au 22 décembre courant», a déclaré à l'APS, la directrice de la maison de la culture, Saliha Chirbi.
La commission de sélection du ministère de la culture et des arts, a donné son accord pour la participation, à cette compétition, de 22 films sur les 24 prévus, selon la même source.
Trois lauréats seront primés à la fin de cette manifestation culturelle, qui a connu la projection, le premier jour, de sept films amateurs, a-t-elle expliqué.
Le fameux film «Ines» du réalisateur Djamel Bacha, qui a décroché une douzaine de prix nationaux et internationaux, a été projeté à l'ouverture de ces journées. L'ouverture de cette 3e édition a connu aussi la projection en avant-première du film court métrage «Inza» réalisé par le Ciné Club de la maison de la culture de la wilaya de Béjaia.
Le court- métrage «Oulbat Choukoulata» (Une boite de Chocolat) du réalisateur Cherbel Mustapha (Sétif) et celui «El Kalima El Akhira» (Le dernier mot) du réalisateur Youcef Bentis et aussi «Bridge» de Boukef Mohamed Tahar, ont été projetés au premier jour de cette manifestation du 7e art.
D'autres courts métrages de réalisateurs des wilayas d'Adrar, Ain Témouchent, Khenchla, Mostaganem, Alger, Relizane et Naâma, seront également projetés durant ces journées nationales. Les réalisateurs Youcef Bentis, ainsi que Boukef Mohamed Tahar, qui ont remporté le prix du président Ali Maâchi, sont présents à cet évènement, a fait savoir Mme Chirbi.
En dehors de cette manifestation, les films «Lala Zoubida» de Yahia M'Zahem, et «Ila Akhir Ezzaman» de Yasmine Chouikh, seront aussi projetés.
Une série d'ateliers dédiés à «la musique au cinéma», «l'art de réalisation», «techniques et métiers du cinéma» ainsi qu'à «l'éclairage dans le cinéma» est au menu de ces journées.
Une exposition de maquettes de films amateurs participants, ainsi que de photographies de personnalités du 7e art et acteurs, est organisée à l'occasion, au hall de la maison de la culture Ali Zaâmoum.
«L'objectif de cette manifestation est d'encourager les jeunes talents du Cinéma algérien à s'améliorer davantage et leur permettre d'échanger des expériences liées au septième art», a souligné Mme Chirbi.

R.C.

13e Salon national des arts plastiques

Coup d'envoi à Tlemcen

Le coup d'envoi de la 13ème édition du Salon national des arts plastiques «Abdelhalim Hemch»a été donné, lundi, à la maison de la culture «Abdelkader Alloula» de Tlemcen.
Cette 13ème édition voit la participation de 62 artistes peintres représentant plus de vingt wilayas. Elle se poursuivra jusqu'au 23 du mois en cours, avec au programme, outre l'exposition des œuvres picturales, l'organisation d'ateliers vivants animés par des professeurs en beaux-arts d'Oran, de Mostaganem et de Tlemcen.
Plus d'une centaine de tableaux constitue l'exposition qui touche pratiquement toutes les écoles artistiques connues telles que le figuratif, le semi-figuratif, l'abstrait, l'expressionnisme. Des artistes de renom y prennent part à l'instar d'Abdelkader Belkhorissat , Belmekki Mourad, Belhachemi Noureddine, Mustapha Boussetta, Karim Sergoua, Hachemi Ameur, Oulhaci Mohamed et bien d'autres.
Une grande participation de jeunes talentueux artistes a été remarquée à l'exemple de la mostaganemoise Hajar Mihoub, qui vient de décrocher à Bahrein récemment un prix international destiné aux jeunes talents.
Ce salon national co-organisé par la maison de la culture et le centre des arts et des expositions de Tlemcen (CAREX) prévoit la tenue d'une journée d'étude sur la symbolique dans l'art plastique algérien et un concours au profit de jeunes artistes. Un jury désignera les lauréats à l'issue de la manifestation.

R.C.

Coupe arabe

Belmadi félicite la sélection A', en l'exhortant à «maintenir la cadence»

→Le sélectionneur national Djamel Belmadi a adressé une lettre de félicitations à l'ensemble des membres de la sélection A' de football pour leur sacre «amplement mérité» en Coupe arabe de la Fifa-2021, remportée samedi face à la Tunisie au Qatar, en exhortant le coach Madjid Bougherra et ses joueurs «à maintenir la cadence», pour engranger d'autres titres.

Belmadi a commencé par «remercier les joueurs». (Photo › D. R.)

«Que le travail continue et que la progression soit le leitmotiv de tous les jours, pour maintenir le niveau de performance, qui permettra d'engranger d'autres titres, qui feront le bonheur de tout le peuple algérien», écrit l'ancien international dans sa lettre de félicitations, et dont le contenu a été publié ce mardi, sur le site officiel de la FAF.

Belmadi avait commencé par «remercier les joueurs», qui selon lui étaient «les principaux artisans de ce succès», car ayant «fait preuve d'application et d'abnégation» tout au long de l'épreuve, qui fut «d'un niveau très relevé», en présence notamment «d'adversaires coriaces».

Le sélectionneur national a tenu à «remercier particulièrement les cadres de l'équipe», qui selon lui se sont «conduits en vrais meneurs», y compris pour «encadrer leurs jeunes coéquipiers». Selon Belmadi, et même s'ils manquaient d'expérience avant ce tournoi, «les jeunes ont été également à la hauteur» de ses attentes, et devraient avoir «gagné en maturité à travers cette Coupe arabe». Ce qui leur servira lors des prochaines échéances à venir. Le sélectionneur national a remercié également «le staff technique, à sa tête le coach Madjid Bougherra», qu'il a félicité pour «le gros travail réalisé», en qualifiant cette compétence de «bon augure pour l'avenir de notre football».

Dans ses remerciements, Belmadi n'a pas oublié «les hommes de l'ombre», notamment, les membres des staffs médical, administratif et logistique, et qui selon lui «ont étroitement contribué à ce succès». Pour conclure, le sélectionneur national a dédié ce sacre en Coupe arabe à l'ensemble du peuple algérien, du Nord au Sud, et d'Est en Ouest, sans oublier «notre diaspora à l'étranger».

Reconnaissant, Belmadi a tenu également à adresser «des remerciements particuliers aux supporters qui ont effectué le déplacement au Qatar» car selon lui, «leur soutien a été d'un grand réconfort» pour les joueurs et pour leur encadrement. La lettre de Belmadi fait suite à une multitude de remerciements, adressés au Coach Madjid Bougherra et ses poulains depuis le sacre en Coupe arabe, dont certains officiels, notamment, de la part du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

R. S.

FIFA

Le président plaide pour une CAN en automne au lieu de l'hiver

→Le président de la Fédération internationale de football (Fifa) Gianni Infantino, a plaidé pour le déroulement de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) en automne au lieu de l'hiver, si la réforme du calendrier mondial à partir de 2023-2024 proposée par l'instance mondiale sera adoptée.

«Si nous pouvons rationaliser le calendrier afin de garantir qu'une CAN puisse être jouée dans le cadre d'une fenêtre internationale plus longue à l'automne plutôt qu'en janvier et février, je pense que nous aurons déjà réalisé quelque chose d'assez important pour qu'il y ait moins de perturbations pour de nombreuses ligues qui ont des joueurs de nationalités africaines dans leurs compétitions», a indiqué le patron de la Fifa, lors d'une conférence de presse, tenue lundi à l'issue d'un sommet sur l'avenir du football mondial.

La déclaration du président de la Fifa est intervenue le même jour que celle du président de la Confédération africaine (CAF) le Sud-africain Patrice Motsepe, qui confirmait le déroulement de la CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun (9 janvier - 6 février), malgré la pression de la Fifa et celle des clubs européens, où évoluent la plupart des meilleurs joueurs africains. La Fifa, dans son projet de réforme du calendrier mondial à partir de 2023-2024, envisage en effet de rassembler les rencontres de qualifications des équipes nationales en octobre, voire mars, afin de laisser les joueurs à la disposition de leurs clubs, le reste de la saison.

«Il y a encore quelques années, personne ne se préoccupait de savoir si la CAN se jouait en janvier ou février, plus ou moins. Aujourd'hui, ça devient un problème, car en janvier et février, pour de nombreuses ligues en Europe et dans d'autres régions du monde où des Africains jouent, c'est au milieu de leurs compétitions. Et ces ligues doivent libérer les joueurs pour qu'ils puissent disputer la CAN, ce qui est normal parce que c'est ainsi que la pyramide et le système du football est bâti», a assuré Gianni Infantino.

Pour rappel, l'Association européenne des clubs (ECA) a adressé le 10 décembre un courrier à la Fifa, dans lequel elle menaçait de ne pas libérer les joueurs internationaux pour la CAN-2021 au Cameroun, s'inquiétant pour le protocole sanitaire de l'épreuve sur fond de pandémie de Covid-19.■

Élections de la LNFA

Ali Malek réélu pour un troisième mandat

→Ali Malek, président sortant de la de la Ligue nationale de football amateur (LNFA) et unique candidat à sa propre succession, a été réélu mardi pour un troisième mandat, lors de l'assemblée générale élective (AGE), tenue à Husseïn-Dey (Alger).

Ali Malek (69 ans) qui dirige cette Ligue depuis sa création en 2011, a été réélu à l'unanimité des 30 membres statutaires présents sur les 35 que compte l'assemblée générale, précise la même source.

«Dans son discours de remerciement, le président de la LNFA , a remercié ses collègues de l'AG pour le renouvellement de leur confiance. Il a félicité aussi les membres de la commission électorale pour la bonne organisation de l'AGE qui s'est déroulée dans de conditions conformes à la réglementation», écrit l'instance dirigeante du football amateur sur son site officiel.

Au cours de la même allocution, Ali Malek a annoncé que la Ligue «est en pourparlers avec la Sonelgaz pour une contribution financière aux clubs de Ligue 2. Ces derniers seront informés en temps utile sur cette initiative. Ils seront également sollicités pour une réflexion sur d'autres sources de financement qui aideraient les clubs» de cette division.

Enfin, Ali Malek s'est engagé «à veiller sur l'application strict de la réglementation, mais cela ne nous empêche pas d'exprimer notre point de vue sur des thèmes qui intéressent notre structure. Nous visons tous, chacun à son niveau, à améliorer la pratique de notre football», a-t-il conclu.

Voici par ailleurs la composante du Bureau dirigeant de la LNFA :

Président : Ali Malek

Membres : Miloud Mallem, Djamel Messadek, Walid Boukrouma, Redouane Nedjoum, Rachid Moulay, Kamel Takilalt. ■

Cross-country-Challenge de la Soummam

La 40e édition le 25 décembre à Béjaïa

→La 40e édition du Challenge national de Cross-country «La Soummam» se déroulera le 25 décembre courant, dans la région d'Acherchour, relevant de la Wilaya de Béjaïa, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

«La compétition est ouverte aux catégories benjamins, minimes, cadets, juniors, seniors et vétérans dans les deux sexes. Elle se déroulera à Acherchour (Route de Tichy), relevant de la Commune de Boukhelfa, dans la Wilaya de Béjaïa», ont commencé par détailler les organisateurs dans un communiqué. Les benjamins et les benjamines parcourront une distance identique de deux kilomètres, alors que les minimes (filles) parcourront 2,5 km, soit 200 mètres de moins que les garçons de la même catégorie d'âge (2,7 km). Même disparité dans les autres catégories, à commencer par celle des cadets, avec trois kilomètres pour les filles et quatre pour les garçons, alors que les U20 filles parcourront la même distance que les vétérans (dames), à savoir : cinq kilomètres. Pour leur part, les U20 garçons parcourront la même distance que les vétérans (messieurs), soit sept kilomètres, alors que les seniors (messieurs et dames) parcourront neuf kilomètres. Les organisateurs ont prévu des récompenses financières pour les lauréats, (30 000 DA) pour les vainqueurs chez les seniors (messieurs et dames).

En effet, la FAA a annoncé un budget global de 246 000 DA pour couvrir les primes qui seront allouées aux lauréats des catégories cadets, juniors et seniors (messieurs et dames).

Outre les récompenses individuelles, les organisateurs prévoient des Coupes pour les trois premières formations, dans les épreuves du par équipes.■

EN DEUX MOTS

Championnat national de bodybuilding et fitness : 370 athlètes à Biskra

Au total, 370 athlètes participent au championnat national de bodybuilding et de fitness, ouvert mardi, dans la salle Hocine Sassi de la ville de Biskra, a indiqué à l'APS le président de la Ligue de wilaya de bodybuilding, power lifting et fitness, Messaoud Gherara.

Cette manifestation sportive met en lice des sportifs des catégories juniors et séniors dans les poids 65,70, 75, 80, 85, 90 et plus de 100 kg, a affirmé la même source qui a précisé que ces athlètes sont en compétition dans quatre catégories, à savoir classic physique, men's physique, bodybuilding et body classic.

Ces joutes regroupent notamment les athlètes illustrés lors de la récente compétition internationale tenue du 26 au 28 octobre en Tunisie, dont Hakim Slatnia, Adel Sennani, Adel Lefkir et Mehdi Boulboul en plus d'autres champions dont Toufik Khouathra, Antar Mokdad (90 kg) et Othmane Bendebka (+100 kg), selon la même source.

LA NR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse. 1, rue Bachir Attar,
Place du 1er-Mai - Alger.
Tél. : 021 67.10.44/67.10.46
Fax : 021 67.10.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1 . 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.
Rédacteur en chef :
Radia Zerrouki
Directeur commercial :
Ouahid Kouba.
Composition **PAO** ***La Nouvelle République*** Impression Alger : **SIMPRAL**.
Tirage : **2500** exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.
Diffusion centre : **SEDICOM**.
Ouest : **SPDO**. Est : ***El Khabar***. Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 67.10.72. Fax : 021 67.10.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr/E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

LA NR
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

en direct
FIFA
Le président plaide pour une CAN en automne au lieu de l'hiver

le match à suivre
CAN-2021
Départ des Verts pour Doha lundi prochain

football
Coupe arabe
Belmadi félicite la sélection A', en l'exhortant à «maintenir la cadence»

La Confédération africaine de football gagne le match

→La richesse du football, bien cachée, se révèle au grand jour lors des grandes rencontres de football.

C'est bon, l'Afrique aura sa CAN. (Photo › D. R.)

Cela n'est étranger pour personne, qu'il soit supporter ou pas, qu'il soit amoureux de ce sport ou pas, ce qui coule encore dans les 'robinet' de l'information sportive, c'est bien la Coupe arabe, le succès extraordinaire des Algériens, mais aussi cette Coupe africaine des Nations. Deux sujets qui se collent à l'actualité difficile de les séparer.

La saison footballistique en veilleuse

Le Championnat national est mis en veilleuse, non seulement par les supporters, mais aussi par les amoureux de ce sport, Équipe nationale oblige, mais cette actualité s'efforce de trouver une place, tente de percer tout de même cette actualité en évoquant, ça et là, les résultats des équipes qui jouent presque dans un silence que tout le monde a remarqué, hélas. Un phénomène qui va persister durant cette saison footballistique, jusqu'à la fin de la CAN-2022 avant de s'engager dans un autre terrain, celui des qualifications pour la Coupe du monde.

Il faut être passion !

Que faire pour retrouver les ambiances et les attitudes du Championnat ? Même cette interrogation semble ne pas intéresser son monde, l'essentiel est d'être derrière les Verts. L'Équipe nationale n'est pas autre chose. Justement cette compétition africaine qui faisait face à des tentatives d'annulation a eu sa part d'analyses et de commentaires, fort heureusement elle vient de sortir du tunnel où la FIFA voulait l'étouffer. Les clubs européens viennent d'assister impuissants à l'échec de leurs stratégies, celles de reporter d'une année cette CAN que voulait la FIFA.

La CAF s'impose enfin

L'Afrique retrouve sa force, et comme le soulignait le président de la CAF Patrice Motsepe, dans son message adressé aux clubs africains avant même la rencontre du mardi, avec le président de la République camerounais, où il a montré que la CAF peut organiser des événements sportifs africains et le maintien de la CAN-2021 (9 janvier-6 février 2022) en est une finalité et ce «malgré la pression exercée par la FIFA et les clubs européens pour un report ou une annulation» , le patron du football africain a assuré que le tournoi aura bel et bien lieu aux dates prévues !

«Message pour l'Afrique et pour le monde»

«Nous serons tous présents au Cameroun dans quelques semaines. Ce tournoi, c'est pour les Camerounais et les Africains. Je suis si fier et excité du travail effectué. On peut se rendre compte de l'ampleur des engagements pris pour que les problèmes évoqués ces derniers jours soient réglés. Mon message est pour l'Afrique et pour le monde : nous allons organiser cette CAN, en partenariat avec le gouvernement du Cameroun, le peuple du Cameroun, la CAF et le nouveau président de la Fédération camerounaise (Samuel) Eto'o. Nous sommes prêts à montrer au monde le meilleur du football africain, le meilleur de l'hospitalité africaine. Ce sera une CAN réussie, la plus réussie de toutes !», a-t-il fait fait entendre aux monde sportif international à l'issue d'une visite du stade d'Olembe, qui accueillera le match d'ouverture et la finale. «Je vous donne rendez-vous le 9 janvier. Je serai là dès le 7 avec ma femme et mes enfants, parce que nous sommes tous Camerounais ! (…) Donc si je suis là à partir du 7, tout le monde doit être là le 7, pour le coup d'envoi de l'épreuve le 9», a clamé sur un ton plus grave, qui peut être interprété comme une réponse aux réticences venues d'Europe.

«Nous devons croire en nous, nous devons cesser d'être négatifs et sceptiques sur nos propres capacités. Parfois, nous sommes excessivement critiques vis-à-vis de nous-mêmes. Si nous-mêmes n'avons pas confiance en les Africains, qui aura confiance en eux ?», s'est interrogé l'homme d'affaires. «J'ai confiance en mes frères, je suis impatient, je suis fier, très fier d'eux, du gouvernement, de mon vieux 'Eto'o-Eto'o-Eto'o' (rires), du vice-président de la CAF, de 'mon frère' Véron (Mosengo-Omba, le secrétaire général de la CAF, ndlr). Notre génération doit être celle qui croit en les Africains. Nous pouvons organiser une compétition de football aussi qualitative que celle organisée en Europe et ailleurs dans le monde». Et à un confrère d'un journal africain de dire «enfin le genre de discours que tous les fans de football africain attendaient !»

H. Hichem

- El Heddaf TV : Belmekchouf à 21h
- Eurosport 2 : Jeux olympiques : Home of the Olympics à 21h

La Der

CAN-2021 : départ des Verts pour Doha lundi prochain

Les joueurs de l'équipe nationale de football évoluant en Europe seront regroupés lundi prochain à Paris, pour s'envoler le jour même à Doha (Qatar), à bord d'un vol spécial, en vue du stage précompétitif, ultime étape préparatoire avant la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022, ndlr) au Cameroun (9 janvier - 6 février), a appris l'APS mardi auprès de la Fédération algérienne (FAF).

Du coup, il n'y aura pas de stage pour le premier contingent des joueurs, composé notamment de l'ailier gauche Youcef Belaïli, (sans club depuis la résiliation de son contrat avec le Qatar SC, ndlr) ou du défenseur Abdelkader Bedrane (ES Tunis), revenus dimanche soir de Doha avec le trophée de la Coupe arabe de la Fifa-2021, en compagnie de l'équipe nationale A', dirigée sur le banc par Madjid Bougherra.

Les champions d'Afrique disputeront deux tests amicaux à Doha : le samedi 1er janvier face à la Gambie, et le mercredi 5 janvier devant le Ghana, avant de s'envoler le lendemain pour Douala.

Le choix de se préparer à Doha avait été déjà adopté avant la dernière CAN-2019 en Egypte, remportée par l'Algérie. Les «Verts» avaient disputés deux matchs-tests avant leur départ au Caire : face au Burundi (1-1) et au Mali (3-2). Au Cameroun, les «Verts» seront hébergés à l'hôtel Onomo situé à Bonanjo (quartier administratif), alors que les entraînements se dérouleront à l'annexe sud du stade de Japoma, qui abritera les matches du groupe E, qui comprend outre l'Algérie, la Sierra Leone, la Guinée équatoriale, et la Côte d'Ivoire.

Les «Verts» entameront la défense de leur titre, le mardi 11 janvier 2022, contre la Sierra Leone, au stade de Japoma à Douala (14h, algériennes), avant de défier la Guinée équatoriale, le dimanche 16 janvier 2022 à Douala (20h), puis la Côte d'Ivoire, le jeudi 20 janvier 2022, sur le même stade (17h).